

Rapport des délégués au conseil régional de Nyon

L'assemblée du conseil régional s'est tenue le 20 juin à Gland

Etaient présents pour représenter la commune d'Arzier-le-Muids : Frédéric Guilloud et Philippe Esseiva. Elvira Rölli était excusée

L'ordre du jour du conseil régional comprenait :

- L'élection du président. La présidente sortante, Mme Valérie Jeanrenaud a été réélue
- Election du vice-président : La vice-présidente sortante, Mme Amélie Cherbuin a été réélue
- Election des scrutateurs : Jacques Mugnier et Luc Mouthon ont été réélus
- Préavis n°45-2019 – Comptes 2018 Accepté
- Rapport de Gestion 2018
Le rapport de gestion a été longuement discuté et critiqué.
les deux points de discordance concernaient la gestion des relations avec la SOFREN et de la gestion des subventions à la culture.
Finalement le rapport a été accepté
- Préavis n°46-2019 – Participation de CHF 67'000.- du Fonds TP au renforcement de l'offre TP nocturne dans le district de Nyon pour l'horaire 2020-2021
Accepté
- Préavis n°47-2019 – Mesures de promotion pour la mobilité
Accepté
- Information du CODIR.
Appel à candidatures pour le Fonds à l'innovation
La Filière bois présente à la Journée de l'UCV
Projet de signalétique touristique régionale en cours, avec 17 bornes
Une borne serra à Arzier-le-Muids
Marketing mobilité
- Préavis pour le prochain conseil :
44-2019 Étape 2020-2024 du DISREN
49-2019 DISREN RDU Eysins
52-2019-DISREN Soutien à l'équipement de production audiovisuelle du district

Vous pouvez obtenir plus d'informations en consultant le site du conseil régional ;
<https://regiondenyon.ch/>

Frédéric Guilloud

Philippe Esseiva